

DROITS DE SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2024-25

Dans le but de garantir votre place dans la formation souhaitée au sein de l'école 3iS, des frais d'inscription non remboursables sont à régler lors de la première inscription dans l'établissement :

- Étudiants de nationalité française : 290 €
- Autre nationalité : 800 €

Les droits de scolarité peuvent être payés en 4 échéances.
Ils incluent l'accès aux ressources pédagogiques, informatiques et matérielles.

Les tarifs sont réajustés chaque année selon l'évolution du taux de l'inflation.

CAMPUS DE NANTES

EN FORMATION INITIALE / HORS APPRENTISSAGE

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

FORMATION	FRAIS DE SCOLARITÉ ANNUELS
Bachelor Cinéma & audiovisuel : Spécialisations : Écriture & Réalisation Fiction, Montage*, Image*, Réalisation audiovisuelle*, Production*	8.990€

* Possibilité d'alternance en 3e année

SON & MUSIQUE

FORMATION	FRAIS DE SCOLARITÉ ANNUELS
Bachelor Son et Musique* : Spécialisations : Sonorisation/Studio & production musicale ou Cinéma & Audiovisuel/Sound design	8.990€

* Possibilité d'alternance en 3e année

COMMUNICATION AUDIOVISUELLE & DIGITALE

FORMATION	FRAIS DE SCOLARITÉ ANNUELS
Bachelor Création de contenu audiovisuel & digital*	7.890€

* Possibilité d'alternance en 3e année